

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LAVANCIA-EPERCY**

-----  
**Séance du jeudi 21 mars 2024**  
-----

**Date de convocation** : 12/03/2024  
**Date d'affichage** : 12/03/2024  
**Date de mise en ligne** :  
**Nombre de Conseillers** : en exercice : 14 présents : 12 votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-et-un mars à vingt heures zéro cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc – PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert - GRILLET Rodrigue - BOUVIER Alexis - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

FREITAS Laure, excusée donne pouvoir à MAZUIR Carole.

Absente :

FACHINETTI Aurélia.

Secrétaire de séance : BOUVIER Alexis

**Objet de la délibération : Demande de subventions de diverses associations**

Diverses associations ont fait part d'une demande de subvention auprès de la commune de Lavancia-Epercy :

- L'association des secrétaires de mairie du Jura
- L'association des petits Lutins de Lavancia-Epercy :
  - o pour l'installation de nouveaux massifs de fleurs
  - o pour l'installation de récupérateurs d'eau sur la commune
- l'association Sportive Dortan-Lavancia : pour l'achat de coupes.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder ou non l'attribution exceptionnelle à ces diverses associations :

- L'association des secrétaires de mairie du Jura

- L'association des petits Lutins de Lavancia-Epercy :
  - pour l'installation de nouveaux massifs de fleurs
  - pour l'installation de récupérateurs d'eau sur la commune
  
- l'association Sportive Dortan-Lavancia : pour l'achat de coupes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité DECIDE de NE PAS ACCORDER de subvention à l'association des secrétaires de mairie du Jura ;
  
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association des petits Lutins de Lavancia-Epercy :
  - pour l'installation de nouveaux massifs de fleurs pour un montant d'environ 90 €, à l'unanimité.
  - pour l'installation de récupérateurs d'eau sur la commune, à la majorité.
  
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Sportive Dortan-Lavancia : pour l'achat de coupes.

Pour extrait conforme  
Le Maire, Bernard JAILLET